

8 Faits divers & Justice

En Afrique

Burkina Faso/Koupela : le marché central dévasté par un incendie

Un camion en provenance de Fada N'Gourma et dont l'arrière train était en flammes, s'est stationné en urgence sur la route jouxtant le marché central de Koupela tôt ce lundi matin vers 2h. Malheureusement le feu s'est très vite propagé à l'ensemble du marché, sous les regards impuissants des riverains. L'entreprise de construction de routes SORUBAT a déployé des citernes d'eau pour éviter que le feu n'atteigne la station d'essence Total, située à proximité du marché. Pour le moment, aucun décès ni de blessé n'a été enregistré, mais les dégâts s'avèrent déjà très lourds.

Togo/Lomé : quatre malfaiteurs abattus par la police

Le groupe d'intervention rapide de la police a neutralisé, jeudi dernier, un groupe de braqueurs munis de fusils d'assaut de type AK47, dans les environs de Noépé (sur la route de Kpalimé). Les quatre individus, dont on ignore encore les identités, ont été abattus. L'alerte sur leur présence avait été donnée par les habitants.

Bénin : un ancien ministre et président de la Fédération d'athlétisme décède dans son lit

Le corps sans vie de Théophile Montcho, ancien ministre béninois des Sports et Loisirs et ancien président de la Fédération d'athlétisme a été retrouvé mort, le 11 janvier dernier, dans son lit. Pour l'heure, les raisons de ce décès sont méconnues. L'homme ne souffrait d'aucune maladie. Son décès intervient seulement 24 heures après celui de l'ancien trésorier de la Fédération béninoise d'athlétisme, Emmanuel Totin Akodjenou.

Maroc/Guelmim: arrestation de deux policiers soudoyés par des trafiquants de drogue

A Guelmim, deux policiers, l'un exerçant au service des archives relevant du district de la ville et l'autre au service de la police judiciaire, ont été arrêtés pour avoir dévoilé quelques secrets professionnels à trois trafiquants de drogue qui faisaient l'objet de notes de recherche à l'échelle nationale. Les deux policiers ont été soudoyés par ces derniers, pour leur dévoiler des informations les concernant directement.

Rassemblés par COE

Militaire radié et pseudo-vendeur de véhicules

Faux et usage de faux

AEE
Libreville/Gabon

ÉCARTÉ des effectifs de l'armée de l'Air depuis 2008, Audvard Lendoye n'a pas trouvé mieux que de se lancer dans des activités frauduleuses, afin de joindre les deux bouts. Membre d'une bande d'escrocs présumés parfaitement organisée, ce compatriote d'une trentaine d'années et ses acolytes seraient parvenus à extorquer à d'honnêtes gens des sommes d'argent oscillant entre 1 et 5 millions de francs par tête, en leur proposant des véhicules fictifs à la vente. Lendoye a été neutralisé, le vendredi 13 janvier dernier, par les éléments de la Brigade anti-criminalité (Bac), après qu'il a tenté de gruger un agent des Forces de défense nationale d'une somme de 2 millions de francs. Selon les faits, tels que rapportés par le mis en cause lui-même, le contact avec ce militaire est noué grâce

à un indic proche de l'agent en question. Pour mettre ce dernier en confiance, les pseudo-vendeurs de voitures font intervenir Audvard Lendoye, qui se présente au client comme un membre des corps habillés. Or, il se trouve simplement que celui-ci a été radié de l'armée de l'Air. C'est cependant à lui, du haut de ses faux attributs, qu'incombe la charge de réceptionner les 2 millions de francs convenus entre les deux parties pour l'achat d'un véhicule de type berline. L'échange doit avoir lieu au sein d'une maison de vente de voitures, sise aux Charbonnages, dans le premier arrondissement de Libreville. Cette structure commerciale est présentée à l'acheteur comme appartenant à une haute personnalité dont Lendoye dit être l'aide de camp. Malheureusement pour Audvard et ses camarades, le client n'entend pas se lancer dans cette transaction les yeux fermés. Aussi, après plusieurs jours de négociations, le militaire



Audvard Lendoye a été interpellé par la Bac, dans son ancien uniforme.

fini-il par flirter une entourloupe. C'est ainsi qu'il contacte les éléments de la brigade anti-criminalité, qu'il convie à assister à l'opération de vente. Le jour du rendez-vous final, Audvard Lendoye se présente seul, vêtu de son ancienne tenue de fonction. Il se fait arrêter au moment de réceptionner l'argent. Au poste de police, le militaire radié ne tarde pas à citer les noms de ses complices présumés. Lesquels seraient activement recherchés par les enquêteurs à l'heure actuelle. A en croire la déposition du présumé escroc, les activités louches du groupe qu'il forme avec ces individus leur auraient déjà permis de s'en mettre plein les poches. Il parle de dix millions de francs. Les agents de la Bac ont remis le mis en cause à la disposition de leurs collègues de la direction de la Sûreté urbaine (DSU), qui se chargeront de le déferer devant le procureur de Libreville, dans les tout prochains jours.

Vol à main armée au PK13-Bizango

Deux des cambrioleurs présumés seraient des évadés de prison



Le trio attend d'être présenté à un juge d'instruction.

Photo : COE

COE
Libreville/Gabon

ILS sont trois Gabonais, actuellement gardés à vue dans les geôles de la Police d'investigations judiciaires (Pij), pour s'être introduits nuitamment, le vendredi 6 janvier dernier, dans une résidence privée, avec des armes blanches. Il s'agit de Wilfried Otsague Ndong alias "Achille Émana", 22 ans, S. B., 17 ans, et Jean-Noël Mouélé Idekou, 24 ans. Tous sans emploi, domiciliés au Pk 11. Le trio a été interpellé en début de semaine dernière. Autre complice présumé, un certain "Louisy", qui serait en cavale. S. B., d'après ses cama-

rades, serait l'instigateur de l'opération. C'est lui en effet qui leur aurait proposé le cambriolage d'une maison au PK13-Bizango, étant entendu que le propriétaire de la piaule résiderait à Angondjé. Ils sont néanmoins informés que les deux neveux de ce dernier assurent la surveillance des lieux. Le vendredi 6 janvier dernier, le quatuor décide de passer à l'action, visages masqués, munis d'une machette, d'un arrache-clou et d'un couteau. Wilfried Otsague Ndong, en tête, commence par casser la baie vitrée de la porte principale, avant de neutraliser les neveux du propriétaire, qui sont aussitôt ligotés. Les filous s'emparent des effets à leur portée : 3 écrans

plasma, 3 ordinateurs portables et de bureau, 2 téléphones et un jeu-vidéo. Ils prennent ensuite la clé des champs, en abandonnant leurs prisonniers dans une posture inconfortable. L'un des neveux qui refusait d'obtempérer aux injonctions des intrus, aura même reçu un coup de poignard à la cuisse droite. Après le départ du gang, un voisin tiré de son sommeil par le vacarme, découvre les deux gardiens ligotés au salon et allongés à même le sol. Le propriétaire est aussitôt alerté. Le samedi 7 janvier, une plainte est déposée au Service des affaires criminelles de la Police d'investigations judiciaires (Sac/Pij). Wilfried Otsague Ndong, S. B. et Jean-Noël Mouélé Idekou sont rattrapés à leurs domiciles respectifs. Tandis que le nommé Louisy parvient à semer l'escouade des flics. Seul un écran plasma est retrouvé lors de la perquisition diligentée sur les lieux. Conduit au poste, le trio reconnaîtra les faits. Mieux, l'interrogatoire permet aux enquêteurs de découvrir

que Wilfried et Jean-Noël seraient des repris de justice, donnés comme évadés de la maison d'arrêt de Gros-Bouquet, lors de la dernière crise post-électorale. Ils devraient être déferés, cette semaine, devant le parquet près le tribunal de Libreville.

